SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

70ème session de l'Assemblée générale des Nations-Unies
Première Commission
(New York, 13 octobre 2015)

Intervention de Mme Alice GUITTON
Ambassadeur, Représentant permanent de la France
auprès de la Conférence du Désarmement
Chef de la délégation française

«DEBAT GENERAL»

Monsieur le Président,

Ma délégation vous présente ses félicitations pour votre élection à la présidence de cette 1ère commission, et tous ses vœux de succès dans cette tâche importante.

Monsieur le Président, chers collègues,

L'ambition de cette 1ère commission doit être avant tout de contribuer à l'édification d'un monde plus sûr. Cela n'est envisageable que sur la base d'une compréhension partagée des défis de sécurité actuels.

Or force est de constater que notre environnement de sécurité est devenu plus imprévisible, complexe et interdépendant. Ce constat s'applique tant aux origines des crises et des conflits qu'à leurs conséquences ; il s'étend également aux réponses que la communauté internationale a la responsabilité d'y apporter.

Un monde plus imprévisible d'abord, car avec l'annexion de la Crimée et la crise en Ukraine, ce sont les fondements même de l'architecture de sécurité en Europe qui ont été ébranlés.

Un monde plus complexe et menaçant car la progression de Daech sur les théâtres irakiens et syriens vient défier les principes et valeurs mêmes de nos sociétés démocratiques jusqu'en Europe. Cette menace résurgente d'un terrorisme haineux, la France l'a tragiquement ressentie, lors des attentats à Paris, début 2015.

Un monde interdépendant enfin, car les crises et leurs réponses ne peuvent plus être confinées à un pays ou une région. Ainsi, de la Libye jusqu'au Yémen, de la bande sahélo-saharienne jusqu'en Somalie, la montée de l'extrémisme radical, la prolifération des trafics et les crises politiques, sont profondément déstabilisatrices. Ils entraînent des flux considérables de réfugiés et de migrants, notamment vers l'Europe.

Monsieur le Président, chers collègues,

Face à ces évolutions, nous ne pouvons ni baisser la garde, ni manquer à nos obligations.
Notre détermination à préserver le respect du droit international, comme socle indispensable à notre sécurité collective, doit être inébranlable. A cet égard, l'intégrité du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, tout comme celle de l'ensemble des autres instruments internationaux de désarmement, de maîtrise des armements, y compris conventionnel, ainsi que de non-prolifération, ne saurait être remise en cause.

Notre engagement à défendre les valeurs de la démocratie et des droits de l'Homme doit également rester sans faille. C'est dans le plein respect de la Charte des Nations unies que notre action doit continuer à s'inscrire.

Notre aspiration enfin à une plus grande solidarité internationale, comme à un multilatéralisme plus efficace et représentatif doit pouvoir compter sur la mobilisation de chacun de nos gouvernements. Ces enceintes de débat essentielles que représente la 1ère commission, comme plus largement l'ensemble de la machinerie du désarmement, doivent pouvoir tenir tout leur rôle. Et si le consensus ne saurait être une finalité en soi, il reste, c'est un fait, le catalyseur essentiel de la convergence d'objectifs et d'actions, entre Etats.

Monsieur le Président, chers collègues,

C'est avec ces claires préoccupations à l'esprit que la France reste pleinement engagée pour contribuer à la paix et la sécurité internationale.

La poursuite du processus de Minsk doit rester la voie privilégiée pour parvenir à une solution politique à la crise ukrainienne. L'appui de la France aux actions menées par la coalition contre Daech a été particulièrement soutenu et se poursuit aujourd'hui à travers un renforcement des activités de surveillance en Syrie. Dans le prolongement des interventions au Mali et en République centrafricaine, les opérations menées aujourd'hui par la France dans la bande sahélo-saharienne et en Afrique centrale visent, en coordination avec tous les pays concernés et en complément des actions de l'Union européenne et des Nations Unies, à consolider sur ce continent les conditions durables de la stabilité et de la paix. C'est aussi cet esprit qui préside aux actions de la France en faveur de la sécurité maritime.

Ce ne sont là que quelques illustrations d'un engagement plus vaste de la France au service des objectifs de la Charte des Nations unies. Ainsi, Paris accueillera bientôt l'échéance majeure de la COP 21.

Monsieur le Président, chers collègues,

C'est avec la même détermination que la France s'est pleinement impliquée dans la résolution des crises de prolifération, qui ont connu en 2015 des développements importants.

L'accord des Six et de l'Iran, conclu à Vienne, le 14 juillet 2015, représente un progrès majeur sur la voie d'un rétablissement progressif de la confiance de la communauté internationale dans le programme nucléaire iranien. L'engagement de la France, parmi les Six, dans sa longue et complexe négociation a contribué à l'élaboration d'un dispositif robuste, dont la mise en œuvre vigilante devra être assurée. C'est donc avec une énergie renouvelée que nous devons rechercher une issue à la crise de prolifération en Corée du Nord, qui continue de développer ses programmes nucléaire et balistique en violation des résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies. La Corée du Nord a récemment annoncé qu'elle entendait procéder à brève échéance à un lancement spatial, lancement qui aurait recours à des technologies balistiques, et serait par conséquent illicite. Si la Corée du Nord refusait à nouveau le dialogue pour choisir la confrontation, cela serait un nouveau défi lancé à la communauté internationale, qui devrait alors réagir avec fermeté et détermination. Enfin, la question des activités nucléaires de la Syrie reste à clarifier.

Les allégations récurrentes d'utilisation d'armes chimiques en Syrie restent un motif de préoccupation majeure. Le mécanisme d'enquête et d'attribution mis en place par le Conseil de sécurité des Nations unies le 7 août 2015 devra reposer sur la coopération de toutes les parties. Afin de mettre un terme définitif à la menace chimique, le démantèlement complet

et définitif du programme chimique syrien doit demeurer une priorité, conformément à la convention sur l'interdiction des armes chimiques (CIAC/CWC) et à la résolution 2118 du CSNU.

Monsieur le Président, chers collègues,

La France est convaincue qu'une vision ambitieuse des enjeux de désarmement nucléaire doit continuer de reposer sur une approche graduelle des progrès à accomplir. Ce n'est qu'avec l'engagement de tous et une conscience partagée des défis de sécurité actuels que nous pourrons progresser vers l'émergence d'un monde plus sûr.
La polarisation croissante, d'année en année, des débats sur le désarmement nucléaire est contre-productive. C'est bien davantage la cohérence des actes avec les discours que la seule pression des jugements et des mots qui permettront de progresser. Les graves conséquences de l'utilisation des armes nucléaires ont depuis des décennies fait l'objet d'études importantes.. Pour autant, la spécificité du nucléaire par rapport à d'autres armes de destruction massive doit être prise en compte. Les armes chimiques et biologiques ne sauraient fonder une politique de dissuasion. Une approche exclusivement juridique n'offrirait donc aucune perspective réaliste pour faire progresser le désarmement nucléaire. On n'atteindra pas le sommet de l'échelle en en coupant les barreaux… Pourvu qu'ils échappent à ces écueils et restent inclusifs, les échanges au sein de cette 1ère commission pourront compter sur la disponibilité de la France au dialogue.

Aussi, l'absence d'accord final lors de la conférence d'examen du TNP ne doit pas nous faire oublier la contribution irremplaçable qu'apportent les trois piliers de ce Traité à la sécurité internationale. Parce qu'il demeure le socle incontournable du désarmement nucléaire comme de la promotion du nucléaire civil, et notre principal rempart contre les crises de prolifération, notre soutien au TNP doit être incontestable. Dans ce contexte, nous demeurons attachés à la mise en œuvre du désarmement nucléaire au sens de l'article VI du TNP, à la perspective d'un désarmement général et complet et au Plan d'action en 64 points sur les trois piliers du TNP adopté par consensus en 2010.

Dans son discours à Istres, le 19 février 2015, le Président de la République française a appelé les autres puissances nucléaires à suivre l'exemple tracé par la France tant en matière de transparence sur ses forces et ses installations, qu'en termes d'engagements de désarmement. L'entrée en vigueur du traité pour l'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) et le lancement de la négociation du traité d'interdiction de la production de matières fissiles pour les armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires (TIPMF / FMCT) demeurent les deux premières priorités de la France.. Aussi, c'est bien pour contribuer à la concrétisation de ces nouvelles étapes que la France s'est investie dans

les travaux du groupe d'experts gouvernementaux (GGE) sur le FMCT, qu'elle s'est félicitée de l'adoption du rapport par consensus et qu'elle a présenté à ses partenaires un projet de traité. Nous souhaitons que le cadre de cette première commission permette de confirmer le *momentum* créé par ces contributions importantes, en encourageant la poursuite de discussions structurées et approfondies sur le FMCT dans le cadre de la Conférence du désarmement.

Monsieur le Président, chers collègues,

D'autres échéances importantes ont également mobilisé toute l'attention de la France.

Car les conséquences des transferts d'armes non régulés et des trafics illicites peuvent être désastreuses tant pour le développement socio-économique des pays que pour leur stabilité politique, les objectifs de pleine mise en œuvre et d'universalisation du Traité sur le commerce des armes sont au cœur des priorités de la France. Le succès de la 1ère conférence des Etats-parties, auquel mon pays a activement contribué, était essentiel : il nous permet de disposer à présent des structures indispensables pour porter les objectifs ambitieux du Traité et faciliter la participation de tous, Etats de toutes les régions du monde, comme société civile. Préoccupation constante de la France, ce Traité, tel qu'il a été conçu, nous concerne tous, importateurs comme exportateurs, pays de transit comme de destination, de toutes les régions du monde. C'est pourquoi il est essentiel qu'il puisse devenir ce cadre global et universel exigeant, que la France appelle de ses vœux.

L'espace, à présent : le domaine spatial fait aujourd'hui l'objet d'un essor considérable des activités humaines, avec des retombées sur l'économie, la recherche et l'innovation d'un nombre croissant de pays. Pour que ces activités pacifiques puissent prospérer, la sécurité dans l'espace doit être préservée, et bien entendu, le risque d'une course aux armements doit être écarté. Répondre à ces défis requiert de prendre la pleine mesure des spécificités du domaine spatial : l'imbrication du civil et du militaire, les dangers liés aux débris, et d'autres encore. Pour agir sans délai, l'initiative du Code de conduite sur les activités extra atmosphériques, en établissant des règles transversales sur la base d'engagements politiques volontaires, reste à nos yeux la plus prometteuse. Nous souhaitons aussi que la réunion de la 1ère et de la 4ème commission, qui se tiendra le 22 octobre prochain, permette d'explorer plus avant le développement de mesures de confiance et de transparence, indispensables pour assurer la sécurité dans l'espace.

Nous avons enfin la responsabilité d'anticiper l'avenir. Tel est bien le sens de l'initiative portée par la France sur les systèmes d'armes létaux autonomes. L'intérêt suscité par ce débat, au niveau de nos gouvernements comme de la société civile, et l'expertise d'ores et

déjà mobilisée pour en cerner toutes les implications, sont la démonstration que ce sujet méritait d'être abordé. Nous devons appréhender ce phénomène de manière attentive et rigoureuse, de manière à favoriser une convergence de vues aussi large que possible. Les travaux de qualité tenus en 2015 dans le cadre de la convention sur certaines armes conventionnelles (CCAC/CCW) ont montré que cette enceinte était pleinement pertinente pour traiter de l'ensemble des dimensions complexes du sujet. C'est dans ce cadre, et dans la perspective de la conférence d'examen de la CCAC en 2016, que la France continuera à contribuer aux travaux sur les SALA.

Monsieur le Président, Mes chers collègues,

Car la vision d'un monde meilleur pour les générations futures est essentielle, sa mise en œuvre doit s'ancrer dans le présent, à travers des engagements concrets et des processus inclusifs. C'est avec détermination et sens des réalités que la France tient à pleinement s'engager dans ces discussions qui s'ouvrent aujourd'hui dans le cadre de cette 1ère commission.

Je vous remercie.

COURTESY TRANSLATION

70th session of the United Nations General Assembly
First Committee
(New-York, October 13, 2015)

Statement by Mrs. Alice Guitton
Ambassador, Permanent Representative of France
to the Conference on Disarmament
Head of the French Delegation

«GENERAL DEBATE»

Mr Chair,

My delegation would like to congratulate you on your election as Chair of the First Committee and wishes you every success in this important task.

Mr Chair, dear colleagues,

The overriding objective of this First Committee must be to contribute to building a safer world. This is only conceivable on the basis of a shared understanding of the current security challenges.

Yet we have to recognise that our security environment has become more unpredictable, complex and interdependent. This observation applies to both the origins of crises and conflicts and their consequences. It also extends to the responses that the international community has the responsibility of providing to them.

A more unpredictable world first of all, because with the annexation of Crimea and the crisis in Ukrain, it is the very foundations of the security architecture in Europe that have been undermined.

A world that is more complex and threatening as the advancement of Daesh in the theatres of Iraq and Syria challenges the very principles and values of our democratic societies, right up to Europe. This re-emerging threat of heinous terrorism was tragically experienced by France with the attacks in Paris in early 2015.

Finally, an interdependent world, as the crises and their responses can no longer be confined to a single country or region. From Libya to Yemen, from the Sahel-Saharan strip to Somalia, the rise in radical extremism, the proliferation of trafficking and the political crises are deeply destabilising. They are causing huge flows of refugees and migrants, especially towards Europe.

Mr Chair, dear colleagues,

When facing these developments, we can neither lower our guard, nor fail to fulfil our obligations.

Our determination to safeguard respect for international law, as an indispensable foundation for our collective security, must be unwavering. In this respect, the integrity of the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons, and of all other international instruments for disarmament, arms control, including conventional arms, and non-proliferation, cannot be called into question.

We must also continue to have an unfailing commitment to defending the values of democracy and human rights. Our action must continue to be guided by the Charter of the United Nations.

Finally, our aspiration to achieve greater international solidarity, as well as more effective and representative multilateralism must be able to rely on the mobilisation of each of our governments. The First Committee, and more generally, the whole disarmament machinery, serve as essential forums for debate, and they must be able to play their role fully. And while consensus cannot be a goal in itself, it remains, it is a fact, a crucial catalyst for the convergence of objectives and actions, between States.

Mr Chair, dear colleagues,

It is with these clear concerns in mind that France remains fully committed to contributing to international peace and security.

The continuation of the Minsk process must remain the main avenue for achieving a political solution to the Ukrainian crisis. France's support for the actions conducted by the coalition against Daesh has received strong backing and is continuing today with a reinforcement of surveillance activities in Syria. Following on from the interventions in Mali and the Central African Republic, the operations conducted by France today in the Sahel-Saharan strip and Central Africa aim, in coordination with all the countries involved and in addition to the actions of the European Union and United Nations, to consolidate the sustainable conditions for stability and peace on this continent. It is also this spirit which governs France's actions for maritime security.

These are just a few examples of France's broader commitment to the objectives of the Charter of the United Nations. Paris will also soon be hosting the major event of COP21.

Mr Chair, dear colleagues,

It is with the same determination that France has been fully involved in the resolution of proliferation crises, which, in 2015, saw significant developments.

The agreement concluded by the Six and Iran in Vienna on 14 July 2015 is an important step towards a gradual restoration of the international community's confidence in the Iranian nuclear programme. France's commitment, among the Six, in its long and complex negotiation, has contributed to the definition of a robust mechanism, which should be implemented with vigilance. It is consequently with a renewed energy that we need to seek a way out of the proliferation crisis in North Korea, which is continuing to develop its nuclear and ballistic programmes in violation of the resolutions of the United Nations Security Council. North Korea recently announced that it intended shortly to conduct a space launch, one that would use ballistic technologies and would consequently be illicit. If North Korea refused dialogue once again and opted for confrontation, it would be a new challenge for the international community, which would consequently need to react with resolution and determination. Finally, the issue of Syria's nuclear activities needs to be clarified.

The recurring allegations of use of chemical weapons in Syria continue to be a major source of concern. The investigative and attribution mechanism established by the United Nations Security Council on 7 August 2015 will need to be based on the cooperation of all parties.

To put a definitive end to the chemical threat, the complete and definitive dismantling of Syria's chemical programme must remain a priority, in accordance with the Chemical Weapons Convention (CWC) and resolution 2118 of the UNSC.

Mr Chair, dear colleagues,

France is convinced that an ambitious vision of the challenges of nuclear disarmament must continue to be based on a gradual approach of the progress to be achieved. It is only with the commitment of all and a shared awareness of the current security challenges that we will be able to move towards the emergence of a safer world.

The increasing polarisation, from year to year, of debates on nuclear disarmament is counterproductive. It is much more the consistency of acts with speeches than simply the pressure of judgements and words that will bring about progress. For decades, the serious consequences of the use of nuclear weapons have been the subject of major studies. However, the specific nature of nuclear weapons compared to other weapons of mass destruction must be taken into account. Chemical and biological weapons cannot constitute a basis for a policy of deterrence. Consequently, a purely legal approach would offer no realistic prospects to move ahead with nuclear disarmament. We will not reach the top of the ladder by removing the rungs… Provided they avoid these pitfalls and remain inclusive, the exchanges of this First Committee can count on France's openness to dialogue. In addition, the lack of a final agreement during the NPT Review Conference should not lead us to forget the invaluable contribution that the three pillars of this Treaty make to international security. Our support to the NPT must be unquestionable, because it remains the essential basis for both nuclear disarmament and the promotion of civil nuclear energy, and our main safeguard against proliferation crises. In this context, we remain committed to the implementation of nuclear disarmament within the framework of Article VI of the NPT, the prospect of general and complete disarmament, and the 64-point action plan on the three pillars of the NPT adopted by consensus in 2010.

In his speech at Istres, on 19 February 2015, the President of the French Republic called on the other nuclear powers to follow the example set by France both with regard to transparency over its forces and installations and in terms of disarmament commitments. The entry into force of the Comprehensive Nuclear-Test-Ban Treaty (CTBT) and the launch of negotiations on the treaty banning the production of fissile material for nuclear weapons or other nuclear explosive devices (FMCT) continue to be France's two main priorities. Consequently, it is indeed to contribute to achieving these new steps that France has put efforts into the work of the Group of Governmental Experts (GGE) on FMCT, of which it has welcomed the adoption of the report by consensus, and that it has submitted a draft treaty

to its partners. We would like the framework of this First Committee to confirm the *momentum* created by these important contributions, by encouraging further structured and in-depth discussions on FMCT within the framework of the Conference of Disarmament.

Mr Chair, dear colleagues,

Other important events have also received full attention from France.

The objectives for the full implementation and universalisation of the Arms Trade Treaty are core priorities for France, because the consequences of unregulated arms transfers and illicit trafficking can be disastrous both for the socioeconomic development of countries and for their political stability. The success of the First Conference of States Parties, to which my country actively contributed, was essential: it now allows us to have the structures that are indispensable for working towards the Treaty's ambitious objectives and facilitating the participation of all States from all regions of the world and civil society alike. This Treaty, as it has been devised concerns us all, importers and exporters, transit and destination countries, in all regions of the world. This is why it is crucial for it to become this demanding global and universal framework that France is calling for.

If we turn to space: the space sector is today subject to an important increase in human activities, with spillover effects on the economy, research and innovation in a growing number of countries. For these peaceful activities to thrive, security in space must be maintained and, of course, the risk of an arms race must be eliminated. Facing these challenges requires taking full account of the specific nature of the space sector: the interconnectedness of the civilian and military sectors, the dangers related to debris, and other dangers. For immediate action, the initiative of the Code of Conduct for Outer Space Activities, which establishes crosscutting rules on the basis of voluntary political commitments, remains, in our view, the most promising. We would also like the meeting of the First and Fourth Committees, which will be held on 22 October 2015, to allow us to further analyse the development of confidence-building and transparency measures, which are essential in ensuring security in outer space.

Finally, we have the responsibility of anticipating the future. This is indeed the purpose of the initiative led by France on lethal autonomous weapons systems. The interest generated by this debate, among both our governments and civil society, and the expertise that has already been mobilized to identify all the implications, demonstrate that this subject was worth addressing. We need to have an attentive and rigorous understanding of this phenomenon in order to foster the broadest possible convergence of views. The high-

quality work conducted in 2015 in the framework of the Convention on Certain Conventional Weapons (CCW) showed that this forum was an entirely relevant place to address all the complex dimensions of the subject. It is in this context, and bearing in mind the CCW review conference in 2016, that France will continue to contribute to the work on LAWS.

Mr Chair, my dear colleagues,

Since the vision of a better world for future generations is essential, its implementation must be anchored in the present, through concrete commitments and inclusive processes. It is with determination and a sense of reality that France is committed to being fully involved in the discussions which are starting today in the framework of this First Committee.

Thank you.